

CHARTE

développement durable

Les bonnes pratiques
à l'Office de Tourisme
Grand Roissy



2026

INTRODUCTION

Extrait Charte Environnement française

LOI constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697)

Le peuple français, considérant que :

L'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ; L'environnement est le patrimoine commun des êtres humains. Et Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins

Proclame :

Article 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 4. - Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 8. - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.



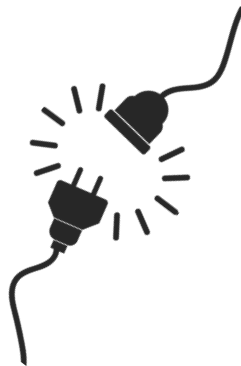
Le développement durable nous concerne tous. En adoptant chaque jour des gestes éco-responsables, nous participons activement à la préservation de notre environnement, pour une meilleure qualité de vie tout en réduisant notre consommation d'énergie. Depuis 2023, les équipes de l'Office de Tourisme se sont engagées à respecter une charte environnement qui définit des gestes éco-responsables visant à réduire les impacts de leurs activités sur leur environnement.

LES BONNES PRATIQUES À L'OFFICE

Retrouvez au fil de ces pages les bonnes pratiques à adopter au quotidien, les gestes simples et efficaces pour garder le développement durable à l'esprit à votre poste, en réunion, en déplacement ou face au visiteur. Travail personnel, espaces communs, relations aux partenaires ou image de l'Office de Tourisme : voici les engagements de l'Office de Tourisme Grand Roissy.

Je fais une pause ou je quitte mon poste en fin de journée

- ☒ Si je dois m'absenter plus de 15 minutes, j'éteins l'écran de mon ordinateur.
- ☒ J'éteins les lumières quand je sors du bureau.
- ☒ J'éteins les imprimantes et les copieurs.
- ☒ Je pense à éteindre la climatisation ou le chauffage en partant.
- ☒ Je débranche mon ordinateur portable et je le range dans mon casier / sac avec son chargeur.
- ☒ J'utilise une gourde et je limite les bouteilles en plastique et les gobelets.
- ☒ J'utilise une tasse ou un éco-cup de l'office plutôt qu'un gobelet jetable.
- ☒ Je vérifie qu'aucun appareil ne reste inutilement branché sur une prise murale.



J'imprime les documents

- ☒ Je n'imprime que si c'est vraiment nécessaire.
- ☒ Je fais autant que possible du noir et blanc et du recto-verso.
- ☒ Je garde les impressions qui ne servent plus pour faire des brouillons au verso, à usage interne.
- ☒ Je vérifie les options d'impression et la mise en page avant de lancer l'impression, pour éviter tout gaspillage de papier.
- ☒ Je privilégie un papier écolabellisé ou issu de forêts gérées durablement (FSC).
- ☒ Je choisis des imprimeurs engagés dans une démarche environnementale (encres végétales, papier recyclé).



Je recycle

Papiers, cartons, plastiques : chaque bureau dispose d'une corbeille dédiée au recyclage, collectée et acheminée vers les filières de tri. (Poubelles jaunes, ordures ménagères, etc.)

Cartouches d'imprimante : les cartouches et toners sont déposés en mairie puis collectés par le fournisseur qui assure leur recyclage.

Piles et ampoules : elles sont déposées dans l'espace dédié puis emmenées en déchetterie dans les bennes correspondantes.

Verre : les bouteilles et bocaux en verre sont déposés dans les Bornes d'Apport Volontaire de la ville.



Au quotidien

☑ Je n'allume pas la lumière si celle du jour suffit pour travailler confortablement.

☑ Je place mon poste de travail près d'une fenêtre quand c'est possible, pour profiter de la lumière naturelle.

☑ En hiver, je baisse le chauffage en partant et je le coupe quand j'aère.

☑ En été, j'aère le matin, je ferme fenêtres et protections solaires en journée, et je n'utilise la climatisation qu'au-delà de 26°C.

☑ Je signale toute fuite d'eau ou tout dérèglement de température au service concerné.

☑ La communication interne se fait par voie électronique ; je trie régulièrement mes mails pour supprimer les messages inutiles ou trop volumineux.

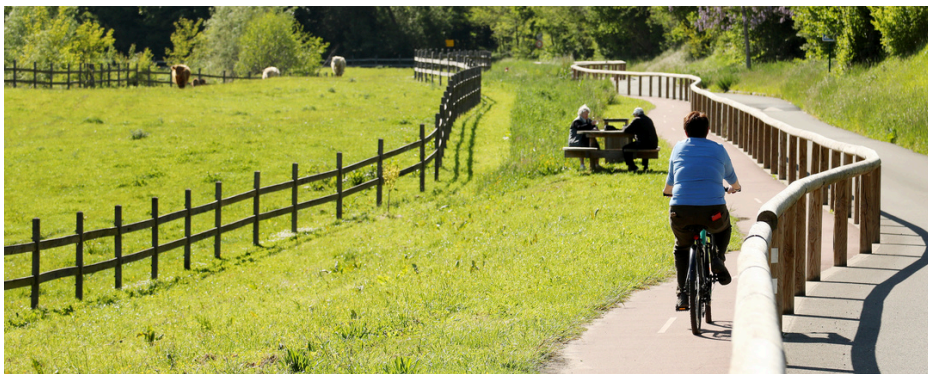
☑ J'archive mes documents sous forme numérique plutôt qu'en version papier.

☑ Je limite le nombre de destinataires et j'évite le « répondre à tous » systématique.

☑ Je privilégie les réunions audio aux visioconférences quand c'est possible, et je connecte mon ordinateur en filaire plutôt qu'en wifi.

J'intègre le visiteur et les partenaires

- ☑ J'invite le visiteur à consulter notre brochure en ligne pour limiter le gaspillage papier.
- ☑ Je fais savoir au visiteur qu'il existe des solutions de mobilité douce (vélo, transports en commun, marche) pour explorer le territoire.
- ☑ Je mets en avant les lieux plus confidentiels du territoire, pour mieux répartir les flux touristiques.
- ☑ Je fais connaître les commerces et producteurs locaux situés à proximité.
- ☑ Je privilégie l'envoi de factures et documents à nos prestataires par mail plutôt que par courrier.
- ☑ Je choisis des fournisseurs engagés dans une démarche éco-responsable.



Des valeurs stratégiques

Je sensibilise les visiteurs : responsabiliser sans culpabiliser

Les écocgestes à partager tous ensemble

Les trois quarts des trajets domicile-travail se font aujourd'hui en voiture, souvent en solo, alors que les voitures individuelles sont responsables de près de 54% des émissions de CO2 du transport routier en France. La communication touristique du Grand Roissy a un rôle à jouer pour inciter le visiteur comme le collaborateur à repenser ses déplacements, sans jamais le culpabiliser, notamment en mettant en avant des lieux accessibles avec le passe Navigo.

Sur le territoire du Grand Roissy, cela passe notamment par la valorisation des mobilités douces (vélo, transports en commun, covoiturage), la promotion d'un tourisme respectueux des sites naturels et du patrimoine, et une communication qui donne envie plutôt qu'elle ne moralise.



Mobilités douces à développer

Travailler des partenariats pour faciliter l'intermodalité

Comment accueillir des visiteurs qui viennent sans voiture ? Comment leur faire franchir le dernier kilomètre ? Sur la destination Grand Roissy, desservi par le RER B, le futur CDG Express, la ligne 17 et le Transilien ligne H, l'Office de Tourisme a un rôle de médiateur des mobilités à jouer.

☑ Si j'habite à moins de 5 km du bureau, je privilégie le vélo : zéro pollution, zéro embouteillage, aucun souci de stationnement. (Selon la praticité des voies).

☑ Pour les trajets plus longs, j'utilise les transports en commun : sur 10 km, le métro émet 76 fois moins de CO2 que la voiture, le TER 7 fois moins, le bus près de deux fois moins.

☑ Quand la voiture reste nécessaire, je privilégie le covoiturage (Blablacar Daily, Covoit IDFM).

☑ J'adopte les pratiques d'écoconduite : vitesse réduite, conduite fluide, moteur coupé à l'arrêt.

☑ Pour mes déplacements professionnels longs, je privilégie le train à l'avion.



Imprimer moins, communiquer mieux

La réduction des éditions et le recyclage de la documentation

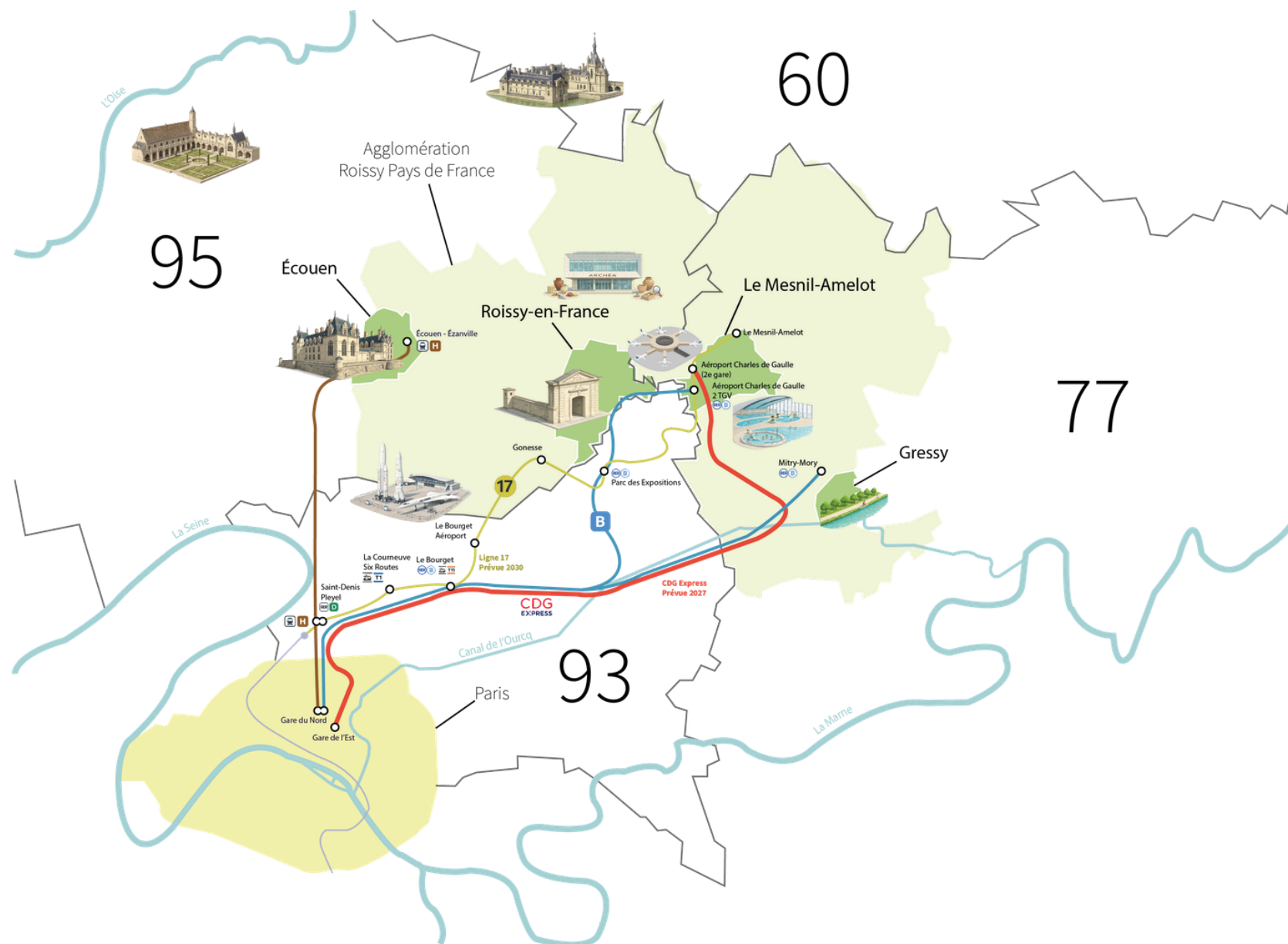
Repenser notre stratégie d'éditions, c'est mieux répondre aux attentes de nos publics, mais c'est aussi s'engager et le montrer. On se cache souvent derrière le visiteur qui « a besoin du papier », mais avec une bonne alternative numérique, un ciblage pertinent et une communication claire, les changements de comportement sont possibles.

L'Office de Tourisme Grand Roissy s'engage à réévaluer chaque année le mode de diffusion de ses éditions (brochures, guides, supports événementiels) afin de réduire les quantités imprimées commandées, tout en conservant une offre riche et ciblée.

Brochures



Carte de la destination



Vers une performance éco-responsable

- ✓ Nous adaptons les quantités de brochures touristiques commandées pour éviter le gaspillage.
- ✓ Nous privilégions des guides pluriannuels avec renvoi numérique pour les mises à jour.
- ✓ Notre boutique valorise les produits locaux et éthiques, en évitant le suremballage, avec une part croissante de produits « Made in France ».
- ✓ Nous parrainons une ruche en collaboration avec *Les Ruchers du Vallon*, pour soutenir la biodiversité locale.
- ✓ Nos supports de communication en fin de vie (kakémonos, panneaux) sont valorisés par le service technique de la ville de Roissy-en-France pour créer décorations et structures.



Un engagement de longue date

Depuis 2021, l'Office de Tourisme Grand Roissy est fier membre du réseau Acteurs du Tourisme Durable (ATD), qui fédère plus de 200 professionnels du secteur autour de la transformation des modèles touristiques.

Cette démarche s'inscrit dans un engagement du territoire amorcé dès 2015, concrétisé par notre adhésion officielle à ATD en 2021, puis renforcé par la participation aux Universités du Tourisme Durable à Angers en 2025.



CONTACT

Office de Tourisme Grand Roissy

6 allée du Verger, 95700 Roissy-en-France

Tél. 01 34 29 43 14

E-mail : contact@grand-roissy-tourisme.com



PÔLE DIRECTION - RSE



DIRECTRICE ADJOINTE - RÉFÉRENTE RSE

Leslie LUPU

Tél. 01 34 29 43 14

E-mail : llupu@grand-roissy-tourisme.com